

qui, de sa nature, doit être abandonné au libre concours des intérêts particuliers. En entreprenant de diriger le commerce et de gouverner les prix, ils ont méconnu la portée de leur faible intelligence ; ils ont essayé de tenir une balance qui leur échappe, et dont la direction surpassé leur pouvoir et leur force. » (*Lettres à un ami sur les avantages de la liberté du commerce des grains et le danger des prohibitions*, 1768, p. 52) Ce langage nous paraîtra à bon droit familier.

Descartes est peut-être, tout bien considéré, un héros oublié du libéralisme français. Il a parlé de la liberté toute sa vie, dans des œuvres multiples et qui ouvrirent des perspectives nouvelles aux esprits qui entamèrent plus distinctement que lui l'édification du socle théorique libéral. Il a aussi vécu en homme libre, quittant l'atmosphère intellectuellement étouffante de Paris, pour rejoindre une contrée aussi riche que libre, la Hollande, et son « grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui ». (*Discours de la méthode* ; *Œuvres et Lettres*, éd. Pléiade, p. 146.)

Comme cela est bien connu, la pensée de Descartes eut un retentissement considérable et son effet fut tout à fait révolutionnaire : tandis qu'à son époque on estimait encore une théorie et un auteur par son ancienneté et sa capacité à avoir résisté au temps, lui sapait sciemment les fondements de l'autorité dans le domaine de la connaissance, et appelait à douter méthodiquement pour construire une science ferme et sûre, quoique nécessairement limitée par les bornes de la raison humaine. Ce fut un philosophe du progrès, en des temps où l'on n'estimait guère que la conservation.

Sa philosophie était celle de l'individu contre la masse, comme on ne le perçoit encore que trop faiblement. J'ai rappelé, en évoquant la question de la démocratie, ses propos sur la probabilité avec laquelle un individu unique peut se retrouver seul détenteur de la vérité, quand tout le siècle déraisonne, et qu'ainsi le faire taire, parce qu'il est dans la minorité, est proprement un acte aberrant. (*Règles pour la direction de l'esprit*, *Œuvres et Lettres*, éd. Pléiade, p. 43.) À un autre endroit du *Discours de la méthode*, Descartes affirmait également qu'on trouverait plus aisément la vérité chez un homme qui raisonne pour son propre intérêt, que chez celui qui tisse des plans destinés à l'humanité ou à se faire valoir. Ce n'est peut-être pas une idée impropre pourachever cet article. « Il me semblait », écrit-il, « que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent, et dont l'événement le doit punir bientôt après s'il a mal jugé, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet, touchant des spéculations qui ne produisent aucun effet, et qui ne lui sont d'autre conséquence, sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû

employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à tâcher de les rendre vraisemblables. » (*Discours de la méthode* ; *Œuvres et Lettres*, éd. Pléiade, p. 131.) De cette idée, jointe aux autres, à la doctrine de la liberté, il n'y avait guère que quelques pas.

DESPOTISME, DICTATURE. On désigne par ces mots un degré extrême dans la pratique du pouvoir arbitraire, mais toute autorité qui entreprend contre les droits légitimes de l'humanité et qui sort de sa sphère naturelle est condamnable. Voir, pour l'approfondissement de ces principes, *Communisme, État-Étatisme, Lois-Législations, Libéralisme, et Politique*.

DESTUTT DE TRACY, ANTOINE (1754-1836).
Philosophe, théoricien de l'Idéologie.

Quoiqu'on s'accorde en général à reconnaître aux Idéologues une importance historique en tant que groupe, individuellement ils intéressent peu, et sans quelques dévouements notables, ils seraient encore à étudier et à rééditer. Non sans doute que la chose importe peu ; car d'abord il n'est pas vrai que l'héritage oublié d'hier puisse toujours être retrouvé : les précieux manuscrits de Destutt de Tracy, par exemple, ont définitivement disparu dans l'incendie du château familial de Paray-le-Frésil, et sa pensée féconde est désormais plus difficile à s'approprier qu'elle l'était primitivement. Surtout, dans le cas personnel qui nous occupe, il semble que nous manquions de nous saisir d'un héritage qui représentait « l'esprit français », pour nous laisser imposer une opinion qui est surtout compatible avec la mentalité pratique des Américains. (Voir *Œuvres complètes de Destutt de Tracy*, t. IV, p. 43) Qu'on se rappelle son *Commentaire sur l'Esprit des lois*, qui a connu un succès important, avec de multiples éditions rapidement enlevées et des traductions dans les principales langues européennes, et qui a été en partie traduit par Thomas Jefferson, lequel y consacra cinq heures par jour pendant plus de deux mois. (*I spent five hours a day on it, for between two and three months*—Lettre à Lafayette, 17 mai 1816) Ce livre n'était qu'un travail préparatoire, pour l'œuvre plus complète et plus fondamentale que l'auteur entreprenait sous le nom d'*Éléments d'idéologie*, dont le public américain n'a jamais entendu parler, et pour cause, et que nous négligeons pareillement, comme si leur mouvement instinctif de répulsion devait nous forcer la main. Destutt de Tracy a toujours répété, y compris à Jefferson, que le seul mérite de ses travaux de philosophie politique et d'économie politique, c'était d'être la suite et la conséquence de son *Idéologie*. (Lettre à Jefferson, 8 janvier 1824 : *Œuvres complètes de Destutt de Tracy*, t. VIII, p. 455) Mais Jefferson, au demeurant grand lecteur et collectionneur de livres, n'a jamais pu s'attacher à la lecture des trois volumes d'*Idéologie*, parce que ce sont, disait-il, des ouvrages abstraits non susceptibles d'applications immédiates ;

Destutt de Tracy, Antoine

et il croyait que le public américain aurait de plus grandes réticences encore pour une œuvre de philosophie pure. (Lettre à John Adams, 14 octobre 1816 ; voir aussi *Œuvres complètes de Destutt de Tracy*, t. VIII, p. 347, note 10) À nous Français de le prendre au sérieux, en étudiant sa manière personnelle de poser et de résoudre le problème de la liberté humaine.

Pour ces sortes d'enquête, j'ai pris l'habitude de commencer par le caractère et la personnalité de l'auteur, tels que les évènements de la vie les ont faits. Mais chez Destutt de Tracy une certaine dichotomie se remarque entre les origines et la destinée, comme entre les mœurs et les idées. Sa vie de philosophe méditatif, ses principes élégants de sensation, de perception et d'entendement, sa représentation aussi de la société comme une succession ininterrompue d'échanges libres, dans lesquels chacun trouve son compte, tranche avec sa première carrière dans le métier des armes, où il suit une tradition familiale, léguée par un père qui meurt de blessures faites à la guerre. Avec ses idées progressives et libérales, il étonnait aussi par ses manières toutes aristocratiques, empruntées à un temps qui bientôt ne serait plus.

C'est avec de telles contradictions qu'il entra dans le mouvement politique, siégeant à la Constituante, où il défendit les principes des Lumières dans diverses questions, et « nommément dans celles sur les droits des gens de couleur, sur les mines, sur les monopoles de commerce, et généralement partout où je croyais l'intérêt du plus grand nombre compromis. » (Au comité de sûreté générale, 2 mars 1794 : *Œuvres complètes*, t. I, p. 81) Pendant la Terreur, il est arrêté et détenu ; cela lui donne l'occasion de beaucoup lire et de beaucoup penser. L'étude suivie de Condillac, puis de Locke, sert de déclencheur. « Je lus, dans les prisons des Carmes, tous ses ouvrages qui me firent remonter à Locke. Leur ensemble m'ouvrit les yeux, leur rapprochement me montra en quoi consiste ce que je cherchais. Je vis clairement que c'était la science de la pensée. » (Auguste Mignet à l'Académie des sciences morales et politiques : *Séances et travaux*, etc., t. I, 1842, p. 411) L'effort d'approfondissement mènera l'auteur à l'Idéologie.

[L'Idéologie ou la science des idées.] L'idéologie est proprement la science des idées ; elle se découpe en deux parties : l'idéologie proprement dite, qui étudie la formation des idées, et l'idéologie au sens large, qui comprend en outre la grammaire, la logique, l'économie, la morale et la législation. (Claude Jolly dans les *Œuvres complètes de Destutt de Tracy*, t. I, p. 164, en note ; voir aussi t. II, p. 94). Toutes ces composantes figuraient dans le projet initial de l'auteur, qui devait en publier les différentes parties sous le nom d'*Éléments d'idéologie*, mais qui n'a publié qu'à peu près la moitié, esquissé un autre quart, et peu ou pas du tout couvert le reste. (Idem, t. III, p. 7)

Destutt de Tracy est à l'évidence le maître à penser des Idéologues, qui toutefois ne forment pas un groupe homogène, auquel il aurait donné une doctrine. Tous cherchent à renouveler la science sociale et la société en utilisant les connaissances nouvellement acquises pour solidifier l'héritage de la philosophie du siècle des Lumières. De ce point de vue, Destutt de Tracy est entre tous celui qui aura le plus accompli. Examiner la génération de nos idées, explique-t-il, est la clé pour faire dans les autres domaines du savoir des progrès véritablement décisifs : car qu'est-ce par exemple que la grammaire, sinon l'art de communiquer des idées ; qu'est-ce que l'instruction, sinon celui de les enseigner et de les répandre ; et même, à dire vrai, l'économie politique et la législation ne sont-elles pas l'analyse des actions humaines, nous permettant de juger de leur mérite par leurs conséquences, et par suite, du mérite des sentiments qui nous portent plutôt à une action qu'à une autre ? (Idem, t. II, p. 70-71 ; t. VI, p. 85 ; voir aussi lettre de Stendhal à Joseph Rey : *Correspondance générale de Stendhal*, t. I, p. 406.) Partir d'une histoire de nos moyens de connaître, définissant la génération, l'expression et la combinaison des idées, pour en appliquer ensuite les principes à l'étude de notre volonté et de ses effets, constitue le meilleur moyen de faire des progrès immenses, dit-il, car tous ces savoirs se tiennent, et qui est bien versé dans l'étude fondamentale des idées, se trouve fort avancé dès qu'il étudie l'une des formes d'application. (*Œuvres complètes de Destutt de Tracy*, t. III, p. 84 ; t. V, p. 202 ; t. VI, p. 43-44)

[Applications de l'Idéologie à la politique et à l'économie politique] Certainement, Destutt de Tracy ne remonte pas à l'origine des connaissances par pur amour pour la spéculation métaphysique ; plutôt, il en entreprend l'analyse pour servir de fondement à tout le reste. L'unique but de tous ces travaux, dit-il, « est la solution de cet immense problème, *les facultés d'une espèce d'êtres animés étant connues, trouver tous les moyens de bonheur dont ces êtres sont susceptibles.* » (Mémoire sur la faculté de penser, 1798 : *Œuvres complètes*, t. II, p. 71) Une telle utilité indirecte et lointaine n'a pas été aperçue par Jefferson, plus intéressé par les résultats, et pressé de jouir. Et pourtant c'est en étudiant le soubassement nécessaire de l'économie politique et de la politique qu'on peut y avancer avec quelque assurance de poser des principes vrais, fondés sur la nature de l'homme.

Or, de l'étude de la sensation et de la formation des idées, découlent l'individualisme et la propriété privée comme des conséquences forcées. En effet, un être doué de sensibilité et capable de volonté, ne peut pas sentir, et sentir qu'il existe, sans inaugurer la notion du moi et faire tout de suite la distinction entre ce moi, l'environnement extérieur, et les autres hommes. Ainsi, en analysant la génération des idées, on est amené à constater que la propriété privée, que certains philosophes ont présenté comme la suite d'arrange-

ments légaux, ayant en vue l'utilité sociale, trouve ses vraies racines dans la constitution même de l'homme. « Le tien et le mien n'ont jamais été inventés », explique bien Destutt de Tracy ; « ils ont été reconnus le jour où on a pu dire toi et moi, et l'idée de moi et toi, ou plutôt de moi et autre que moi, est née, sinon le jour même où un être sentant a éprouvé des impressions, du moins celui où en conséquence de ces impressions il a éprouvé le sentiment de vouloir, la possibilité d'agir, qui en est la suite, et une résistance à ce sentiment et à cet acte. » (Idem, t. VI p. 56) Il faut donc reconnaître que « la faculté de vouloir, la propriété d'être doués de volonté, en nous donnant la connaissance distincte de notre individu, nous donne par cela même et nécessairement l'idée de propriété, et qu'ainsi la propriété avec toutes ses conséquences est une suite inévitable de notre nature » ; et sans doute ce n'est pas une constatation sans importance. (Idem, p. 147)

On peut dire encore, à la lumière de la science des idées, que la sensation du besoin, qui prend la forme d'une sorte de souffrance pour nous pousser à agir, est toute personnelle. Aussi, l'appréciation scientifique des désirs, et donc de la valeur, ne peut être que subjective : c'est d'après des motifs tout individuels que nous donnons de la valeur aux choses, et que nous les appelons des biens ; c'est parce qu'ils assouvissent le besoin que nous sentons d'eux, que nous faisons des efforts pour les acquérir et que nous nous disons riche quand nous les possérons. (Idem, p. 60 et 67)

Ceci compris, on ne peut manquer d'accorder à l'individu la pleine liberté de se déterminer, parce que chacun a le droit légitime de vaincre les souffrances qui l'assailgent, en assouvisant ses besoins de manière inoffensive pour autrui. On ne peut non plus manquer de reconnaître que la société mériterait de n'être jamais qu'une grande foire commerçante, où s'accomplissent une série d'échanges, c'est-à-dire des transactions par lesquelles les contractants gagnent toujours tous deux. (Idem, p. 85-86)

[La fin de sa vie ; son héritage] En accomplissant jusqu'à son terme ce projet d'une science englobante de l'action humaine, depuis la formation des idées jusqu'aux principes de législation qui en découlent, Destutt de Tracy aurait fait époque dans l'histoire de la pensée, en présentant un système articulé sur lequel la théorie de la liberté humaine puisse reposer. À cause d'un long épisode de dépression, suivi de la perte graduelle de ses facultés, à commencer par la vue, il n'a pu faire autrement que de laisser à ses successeurs la tâche de continuer l'application de l'Idéologie aux domaines pratiques qu'il n'avait pu couvrir. Mais déjà l'école anglaise redéfinissait l'économie politique en l'éloignant du subjectivisme, et la philosophie pure prenait en France une toute autre route que la sienne. « La jeunesse est certainement notre espérance », écrit-il ainsi à son fils à la toute fin de sa vie, « mais une partie d'entre elle a pris la mauvaise direction des

Cousinistes [disciples de Victor Cousin], que les Doctri-naires soutiennent et popularisent, et ils embrouillent tout. La mode du jour consiste à enjamber ce que ces messieurs appellent les "sensualistes" au sein desquels ils me font jouer un grand rôle.... Tout cela est un vrai gâchis. Je suis vraiment fâché de ne plus être ce que j'étais il y a trente ans. Je remettrai ces docteurs à leur place, mais je n'ai plus qu'à me coucher et à être enterré. » (Lettre du 7 août 1829 : *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 501) Après avoir été séduit, comme toute sa génération, par la physiocratie et son programme économique et politique, Destutt de Tracy en aura poursuivi l'œuvre dans des voies plus orthodoxes que Condorcet ou que Sieyès, et sans être économiste professionnel, il aura appuyé les sains principes de Jean-Baptiste Say, tout en conservant un esprit assez indépendant pour corriger au besoin le futur maître lorsqu'il divaguait, comme sur la question de l'impôt progressif. (Lettre à J.-B. Say, 20 février 1800 : Idem, t. VIII, p. 141). Il laisse un héritage incompris, joignant la philosophie, l'économie politique et la philosophie politique, et par conséquent trop métaphysique pour les uns, et trop sommaire pour les autres, qui tous devraient plutôt apprécier dans son œuvre le projet de fonder une science complète de l'individu voulant et agissant, sur des principes solides et durables. Et certainement ce projet était méritoire.

DIDEROT, DENIS (1713-1784). *Philosophe des Lumières, architecte de l'Encyclopédie, et un temps compagnon de route des économistes physiocrates ; son œuvre est un combat pour la libération individuelle.*

Dans l'histoire du libéralisme, le XVIII^e siècle est une époque cruciale : la liberté, enfin proprement définie et défendue d'une manière systématique, remporte des batailles décisives ; elle en perd d'autres, lourdes de conséquences. « Chaque siècle a son esprit qui le caractérise. L'esprit du nôtre semble être celui de la liberté » : ainsi parle Denis Diderot, l'un des plus actifs artisans de cette transformation fondamentale, qu'il espérait ardemment, et qu'il se trouve avoir prédite. « Une fois que les hommes ont osé d'une manière quelconque donner l'assaut à la barrière de la religion, cette barrière, la plus formidable qui existe comme la plus respectée, il est impossible de s'arrêter », continuait-il en effet. « Dès qu'ils ont tourné des regards menaçants contre la majesté du Ciel, ils ne manqueront pas, le moment d'après, de les diriger contre la souveraineté de la terre. Le câble qui tient et comprime l'humanité est formé de deux cordes ; l'une ne peut céder sans que l'autre vienne à rompre. » (Lettre à la princesse Dachkov, 3 avril 1771 : *Correspondance*, éd. de Minuit, vol. XI, p. 20.) Ses allures, en ce siècle de transformations, ne sont pas sans nous rappeler Pierre Bayle : comme son prédécesseur, Diderot mise sur un Dictionnaire pour attaquer l'ordre établi, et il y travaille en adoptant les mêmes manœuvres : ainsi,